



**PIERRE SÈCHE et GARRIGUE CAVEIRAC**  
Sauvegarde et Restauration du Patrimoine Garrigue et Capitelles de Caveirac  
Association APSGC loi 1901 : W302008323

---

**Compte-rendu de l'Assemblée générale**

**tenue le mercredi 22 janvier 2020 salle Eminence à Caveirac**

Les adhérents de l'association se sont réunis sur convocation du président le mercredi 22 janvier à partir de 17h à la salle Eminence, face au au Foyer Dayan à Caveirac. Dix-sept personnes sont présentes sur les dix-huit qui adhèrent activement à l'association et ont élargé la feuille de présence ; le président n'a pas reçu de pouvoirs. Un membre d'honneur de l'association est également présent. Le quorum est donc atteint et l'assemblée peut valablement délibérer.

Se sont excusés : M. François Boyer, M. Gérard Trauchessec, Mme Fanny Terrone.  
La séance est ouverte à 17h15.

Le Président, après avoir rappelé l'ordre du jour, fait une brève introduction pour exprimer sa fierté devant les actions réalisées au cours de l'année écoulée, la qualité du travail fait par les bénévoles actifs et sa joie de voir la fréquentation du site de St-Roch augmenter régulièrement, ainsi que l'atteste le cahier laissé dans une capitelle et signé par de très nombreux visiteurs. Il se réjouit que d'autres activités se greffent sur la construction des murets en pierre sèche et la conservation du petit patrimoine rural, en lien avec de nombreuses associations ayant le même objectif. Il rappelle les buts de l'association : ***Echange, Partage, Transmission.***

Puis il commente la liste des actions réalisées en 2019 (cf. document annexe) qui vont bien dans ce sens. Le Président constate que l'équipe des adhérents (18 adhérents actuellement et 4 membres d'honneur) s'étoffe autour de nouvelles compétences, en lien avec l'objet de notre association : l'entretien des chemins balisés, la régénérescence de l'olivette de St Roch, le suivi ornithologique du site, le développement de l'information (panneaux) et de la communication (prospectus), le projet de « mazet », le développement du site internet, etc.

Le Trésorier présente ensuite les comptes de l'exercice écoulé, qui se soldent par un résultat négatif de - 1 316,72 € la dépense la plus importante étant bien sûr l'achat des matériaux pour la construction du « mazet » (1 414 €). Nous avons en banque au 1<sup>er</sup> janvier 2019 un crédit de 900,05 € plus 1028,35 € sur le livret, si bien qu'au 31 décembre 2019 l'association dispose encore de 694,23 €(banque, livret et caisse).

La construction du mazet a coûté 3223 €(pour un devis prévisionnel d'artisan de 18 000 €).

Le Président donne lecture des projets envisagés pour 2020. Ces projets sont discutés et listés sur le document annexé. La discussion porte notamment sur la meilleure façon de faire vivre le site de St-Roch, de le faire connaître aux habitants de Caveirac et de la Vaunage, et sur les finitions du mazet.

Compte tenu des projets envisagés pour 2020, le Président met à la discussion le budget prévisionnel pour l'exercice 2020 (cf. document annexe).

Après échanges de vues et de suggestions, et plus personne ne demandant la parole, le président met aux voix les résolutions :

#### PREMIERE RESOLUTION

Le rapport d'activité du président est adopté à l'unanimité.

#### DEUXIEME RESOLUTION

Après lecture du rapport financier relatif aux comptes de l'association pour l'exercice 2019, l'assemblée générale approuve le document présenté et donne quitus au trésorier pour sa gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité, le trésorier s'abstenant.

#### TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale adopte à l'unanimité le budget prévisionnel présenté pour l'année 2020, ainsi que la liste des actions envisagées.

#### QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide à l'unanimité de laisser le montant de la cotisation des membres adhérents au même niveau qu'en 2019, soit 15 euros.

#### CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide à l'unanimité de réélire *administrateurs de l'association, pour une durée de trois ans* qui se terminera à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de *l'exercice 2022* :

***M. Jean-Marie Berthaud - M. Patrice Bertin - Mme Hélène Bourgoïn - M. André Calvini - M. Yves Garcia - M. Michel Gosset***

qui acceptent.

#### Questions diverses

1. Entretien de la signalétique des sentiers de randonnée de l'Agglomération de Nîmes sur la commune de Caveirac : ***M. Jean-Marie Berthaud*** souhaite former une ou deux personnes aux procédures que l'Agglomération a mises en place. ***Mme Andrée Charrier et M. Michel Gosset*** se portent volontaires.
2. ***M. Jean Derym*** donne des précisions sur l'organisation de la journée NaturaVaunage le 24 mai prochain à Caveirac. Le thème en est l'abeille. Notre animation de « construction d'un muret en pierres sèches » sera appréciée (les ruches étaient traditionnellement posées sur des terrasses soutenues par des murs en pierres sèches). La veille au soir, il y aura la projection d'un documentaire co-financé par Abeille et Biodiversité, et de nombreuses animations sont prévues pour les enfants.
3. Sur invitation de Mme Pelatan, ***une journée-détente est prévue le vendredi 5 juin au mazet Sanouva***. Date de repli en cas de mauvais temps : vendredi 12 juin. Nous la remercions chaleureusement.
4. La 32<sup>ème</sup> Fête de la Randonnée est organisée cette année à St-Côme, le 18 octobre. Il a été

demandé à notre association de préparer un ou plusieurs circuits (il y a plusieurs distances) passant près des points remarquables de notre petit patrimoine rural. **M. Jean-Marie Berthaud et M. André Calvini** participent aux réunions de préparation. Un appel aux volontaires est lancé pour la semaine qui précèdera et le jour même.

5. Le principe de la balade nocturne (« à la frontale ») est reconduit pour 2020, date à préciser à l'automne. **M. Patrice Bertin** se propose pour contacter des artistes (musiciens, chanteurs, comédiens, ...) qui pourraient proposer une activité attractive pour cette balade nocturne.
6. Malgré nos efforts, le site de St-Roch ne semble pas abriter beaucoup d'oiseaux. Il est décidé de reconduire en 2020 la décision de construire un petit « aiguier » (abreuvoir) qui serait approvisionné par l'eau du Bas-Rhône, utilisée également pour arroser les oliviers.
7. Après discussion, il est décidé d'encourager les associations caveiracoises à organiser l'une ou l'autre de leurs activités sur le site (à titre d'exemple, une séance de yoga a déjà eu lieu, très appréciée des participantes). Peuvent être concernées : la musique, la peinture, la gymnastique, ... **Mme Andrée Charrier** fera le lien avec « les talents caveiracois » et **M. Patrice Bertin** avec l'adjoint chargé des associations, afin qu'un message en ce sens leur soit envoyé.
8. **Mme Christiane Dumestier**, qui a construit et entretient le site de l'association, suggère comme l'an dernier de former par sécurité une autre personne à ces techniques – **M. Patrice Bertin** se porte volontaire, ce dont nous le remercions.  
Ils suggèrent d'encourager d'autres associations ou collectivités à créer des liens vers notre site : par ex. les communes de la Vaunage, l'agglomération de Nîmes, les communautés de communes environnantes, les offices de tourisme, etc... qui ont intérêt à indiquer des « sites remarquables » à tous ceux qui visitent notre région ou cherchent des idées de sorties.  
**M. Christian Michelet** se propose par ailleurs d'explorer les nouveaux moyens de communication (Facebook, Instagram, ...) et d'en présenter au conseil d'administration la faisabilité, les avantages et les inconvénients pour l'association.
9. Un petit groupe est créé, composé de **M. André Calvini, Mme Christiane Dumestier, M. Freddy Kwolek et M. Christian Michelet** pour revoir les panneaux, fabriqués pour les premiers en 2011, qui présentent notre association lors des manifestations (foulées cavareicoises, forum des associations, etc.). Il convient de revoir le visuel et d'évaluer le coût de la réfection de ces panneaux.
10. Le projet de calendrier photo est abandonné, ainsi que celui de l'organisation d'un loto.
11. Discussion autour des finitions du mazet : accord sur un projet de tonnelle ombragée ; accord sur un carrelage intérieur (**M. Freddy Kwolek** fera des propositions) ; attente pour la terrasse, qui ne présente pas d'urgence ; accord pour l'aménagement de la partie basse du mazet, comme une sorte de « théâtre de verdure ».
12. **M. Jean-Marie Berthaud** fait part de sa rencontre avec **M. Loys Ginoul**, « murailleur », et avec **M. Jallet** de l'INRAP. Ils font un énorme travail de recherche historique, pour retracer l'histoire de chaque capitelle (son nom, ses propriétaires successifs, son usage...). Ce travail très intéressant pourrait faire l'objet d'une conférence-débat à la Médiathèque de Caveirac (**M. Jean-Marie Berthaud et Mme Hélène Bourgoïn**).

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 18 heures 15 et la réunion se poursuit amicalement autour d'une galette.

Le Président  
André Calvini

La Secrétaire  
Hélène Bourgoïn

**Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration**  
**du mercredi 22 janvier 2020**

A l'issue de l'Assemblée, le Conseil d'administration s'est brièvement réuni et a réélu :

M. André Calvini, Président  
M. Michel Gosset, Trésorier,  
Mme Hélène Bourgoïn, Secrétaire

et a expédié les affaires courantes.

Le Président  
André Calvini

La Secrétaire  
Hélène Bourgoïn